

Une insoutenable européanisation du chantage à l'antisémitisme

6 juin 2017



Le Parlement européen a voté à une très large majorité, le jeudi 1^{er} juin, une nouvelle résolution sur l'antisémitisme. Il va sans dire que nous déplorons, une fois encore, la singularisation de l'antisémitisme vis-à-vis des autres formes de racisme. D'elles pas un mot, alors que, par exemple, l'islamophobie sévit partout en Europe et que la rromophobie tue. Mais il y a plus grave. A y regarder de plus près, ce n'est pas tant d'antisémitisme que de limitation de la liberté de parole et de criminalisation de la critique d'Israël qu'il s'agit.

internationale de la mémoire de l'holocauste (International Holocaust Remembrance Alliance, IHRA) pour définir l'antisémitisme. Si celle-ci reconnaît que l'antisémitisme, c'est la haine du Juif en tant que juif, le paramètre de la définition ne s'arrête pas là. « Nier au peuple juif (sic) le droit à l'autodétermination, en prétendant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est une entreprise raciste » relèverait de l'antisémitisme. « Avoir deux poids deux mesures en demandant de l'Etat d'Israël un comportement que l'on attend ni ne demande de n'importe quelle autre nation démocratique (sic) [1] » ? Antisémitisme !

Le Royaume-Uni et l'Autriche ont récemment adopté cette définition, et les effets catastrophiques n'ont pas tardé à se faire sentir. C'est notamment sur cette base qu'a failli être annulée il y a une dizaine de jours la Palestine Expo 2017 de Londres qui aura bien lieu début juillet [2].

En France aussi, la petite musique qui amalgame insidieusement la moindre critique d'Israël et/ou du sionisme à de l'antisémitisme bat son plein. Pas besoin de la définition de l'IHRA pour cela! Et pourtant, si le vote de cette résolution au Parlement européen n'a aucune valeur juridique contraignante, il contribue à renforcer ce climat nauséabond où la parole critique à l'encontre d'Israël est bâillonnée et criminalisée. Ce vote, c'est une attaque sournoise contre la liberté d'expression de la part de la seule institution démocratique de l'Union européenne.

A l'exception notable de la Gauche unitaire européenne (GUE/NGL) et des Verts, tous les groupes parlementaires ont écouté plus ou moins religieusement les doléances des lobbies hyperactifs pro-israéliens – au premier rang desquels, l'IHRA et le Congrès juif européen – qui ont finalement réussi à obtenir gain de cause après une longue et coûteuse bataille. Mais ne nous y trompons pas, cette résolution ne s'est pas obtenue que sous la pression. Il s'agit d'un vote d'adhésion. Elle a été approuvée à une large majorité comprenant une alliance pas si hétéroclite qu'elle n'en a l'air au premier abord : de l'aile droite de la social-démocratie à l'extrême droite souverainiste et antisémite, tous, à de rares exceptions près, ont voté en faveur de la résolution.

Sans un accord idéologique tacite fondé sur une islamophobie plus ou moins assumée et le choix stratégique néoconservateur du soutien indéfectible à Israël, une telle alliance aurait été inconcevable. Il suffit de prendre la peine de gratter le vernis des bonnes intentions de cette résolution pour que se laisse apercevoir sa véritable raison d'être, qui ne fait d'ailleurs que peu de cas de la situation des Juifs en Europe. Il faut rappeler qu'il n'y a pas de politique d'état antisémite en Europe, et que ce vote vise clairement à empêcher non pas l'antisémitisme réel mais la critique politique légitime d'un État, de sa politique et de son régime.

Le vote de cette résolution nous rappelle, qu'ici comme en Europe, le droit à la critique d'Israël fait partie de la liberté d'expression politique en général – un acquis aussi précieux que fragile qu'il nous faut défendre à tout prix.

Le Bureau national de l'UJFP, le 2 juin 2017

Lire aussi: UJFP

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Qui sommes-nous ? > Les membres >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Une-insoutenable-europeanisation-du-chantage-a-l-antisemitisme